

DIMITRI à FRANÇOIS

* * A propos l'établissement d'un calendrier unique pour la chrétienté. * *

1. Dimitri apôtre, non de par des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ et DIEU le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts. Grâce à vous, et paix, de la part de DIEU le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2. Chaque Nation, chaque Royaume, doit établir un calendrier national et/ou liturgique d'après les bonnes instructions données par le Saint-Siège. Les fêtes, les mémoires et les solennités ne sont pas le fruit de la volonté des hommes mais d'institution apostolique. La Tradition de l'Église nous l'apprend incontestablement. Ne pas le croire et ne pas la suivre c'est n'avoir plus la foi.

3. Nous informons Sa Sainteté le Pape FRANÇOIS, que Nous travaillons ardemment à cette tâche digne d'un serviteur du serviteur des serviteurs. Nous avons plusieurs idées, notamment celles-ci : faire démarrer le calendrier au mois de Mars de chaque année, ou juste après la Toussaint qui marque la fin de l'année liturgique. Nous croyons très judicieux de ne pas faire commencer le calendrier à la fête de la Circoncision de Jésus-Christ (01 janvier) afin d'éviter toute confusion. Il s'agira de noter les cinq principales solennités (Noël ; Pâque ; Pentecôte ; Assomption ; Toussaint) certaines fixes, d'autres mobiles, et qui seront précédées de leurs Vigiles respectives, jours de jeunes et d'abstinence, qu'il faudra à tout un chrétien digne de ce nom de respecter, hors motifs graves.

4. Est-il nécessaire de relever que ces solennités majeures sont strictement célébrées le même jour partout dans toute la chrétienté ? Ne pas les célébrer ce jour-là, c'est n'être pas enté sur l'arbre de vie.

5. Nous n'oublions pas les solennités que nous appelons secondaires (Présentation de Jésus au Temple/Purification de Marie ; Apôtres PIERRE et PAUL ; Saint-Sacrement ; Sacré-Cœur ; Christ-Roi ; etc...) et nous affirmons que celles-ci aussi doivent être célébrées en même temps que le Vatican. Très humblement, nous vous demandons pardon au nom de la FRANCE.

Nous remarquons tous les jours un peu plus combien le désordre s'est installé au royaume de France pendant l'absence du pouvoir royal ces derniers siècles et combien la tâche est immense pour réparer les dégâts. L'Écriture apprend à espérer contre l'espérance comme le fit notre père Abraham. Nous faisons ici allusion à ce que la solennité (secondaire) de l'Ascension est fêtée par "*l'Église de France*" un jeudi tandis que le Vatican célèbre l'Ascension le dimanche qui suit ce jeudi-là : c'est inadmissible en tant que cette anomalie en rappelle une autre qu'il n'est pas même besoin ici de préciser.

6. C'est pourquoi, Nous, Dimitri, en vertu des pouvoirs apostoliques que nous tenons du Christ, nous abolissons cette sinistre coutume, établie par une opération qui ne procède pas du Saint-Esprit. Que toute église ou diocèse en FRANCE, ou dans la francophonie mondiale prétendant suivre les indications émanant de FRANCE, et qui à compter de l'année 2017 célébrera l'Ascension un jour autre que celui décidé par le Vatican, c'est-à-dire un dimanche, soit anathème.

7. Les vigiles qui précèdent les solennités majeures (ou principales) seront notées très clairement dans le calendrier unique et universel (CUU). Les Quatre-Temps et les rogations également le seront. Force est de constater que les Rogations seront le Samedi, Vendredi et Jeudi pour fêter l'Ascension le Dimanche, à l'unisson dans le monde.

8. Dans la même idée, nous avons pensé à l'organisation générale suivante : un calendrier liturgique universel édité par le Saint-Siège et qui devra être publié partout, sur les sites internet de tous les ordres religieux et diocèses du monde entier sous peine d'anathème.

Que chaque diocèse ait la faculté de célébrer la fête de son Saint Patron, c'est une réalité qui reste inchangée. Tout comme tel Ordre Religieux peut très légitimement célébrer les saints relatifs à son Ordre.

9. Mais pourquoi est-ce si difficile de trouver un vrai et valide et complet calendrier unique et/ou liturgique? Cette état de fait doit changer. Saint-Père, œuvrons ensemble pour que cela change.

10. Nous avons vu que le calendrier indiquera le Carême, le Mercredi des Cendres, l'Ascension et la Pentecôte ; en un mot, toutes les solennités principales et secondaires. Chaque jour sera celui d'un saint inscrit au Martyrologe Romain : toujours la préférence sera donnée à un saint d'une envergure d'importance si le choix est multiple : par exemple le 14 juin est la Saint Basile le Grand, Docteur et Défenseur de la Divinité du Saint-Esprit. Au cas par cas, il pourrait se trouver que un ou plusieurs jours ne puissent pas être décalqués depuis le martyrologe romain. Ces cas seront étudiés très précisément par la commission qui sera mise en place, et resteront l'exception qui confirmeront la règle énoncée ci-dessus. Cette commission, qui créera ledit calendrier, pourra se composer, par exemple, de plusieurs évêques représentants chaque pays, ainsi que de plusieurs généraux d'Ordres afin d'avoir une bonne et indiscutable représentativité.

11. C'est ainsi que la chrétienté aura un calendrier (liturgique) unique et universel valable partout. Ce calendrier sera suivi et publié et relayé par tous les diocèses et par tous les ordres religieux. Ceux-ci pourront, c'est certain, continuer à publier leur calendrier propre mais toujours en parallèle à celui édité par le Vatican, et qui par lui-même sera en vigueur au Royaume de FRANCE, et dans la toute la francophonie mondiale. Quiconque visiterait le site internet de tel ordre verrait ainsi à portée d'un clic le fichier contenant le calendrier unique de la chrétienté.

12. Pour conclure, Nous ferons la précision importante suivante, savoir qu'il faut distinguer le calendrier liturgique du calendrier unique à la chrétienté. Le premier renvoie aux Épîtres et Évangiles qui sont lus tous les jours de l'année tandis que l'autre renvoie davantage au déroulement pastoral de l'année puisqu'il indique aux fidèles les solennités à ne pas rater sous peines de grâces perdues, et les noms des saints et saintes choisis par le Vatican. Lorsque Nous affirmons vouloir un calendrier unique c'est afin que tout chrétien dans le monde obtienne avec facilité comme un guide annuel pour vivre son année liturgique: puisque l'un ne va pas sans l'autre.

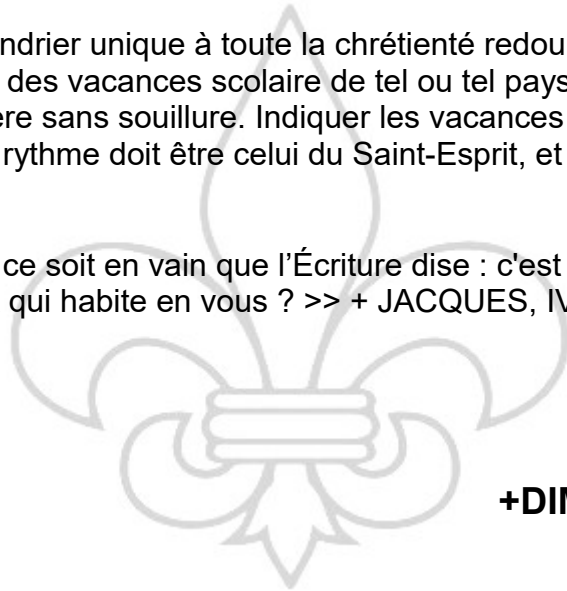
13. Un prêtre aime à avoir un peuple face à lui lors de la célébration de la messe. Avec le calendrier unique universel à la chrétienté, les fidèles pourront suivre l'année liturgique que le prêtre lui suivra quotidiennement avec les Épîtres et Évangiles, nourriture pour le peuple de DIEU.

14. Résumons la chose : un calendrier unique universel indiquant aux fidèles les saints, les solennités majeures et secondaires, le carême, les vigiles, les quatre-temps et les rogations. Toutes ces fêtes se célébreront le même jour que les célèbre le Vatican, sous peine d'anathème. Il pourrait être utile d'ajouter une brève notice explicative au calendrier unique universel expliquant telle ou telle fête. Un autre calendrier, à destination des prêtres + déjà existant aujourd'hui + qui notera les Épîtres et Évangiles, sera lui aussi à portée d'un clic pour tous les fidèles.

15. Ces deux calendriers seront édités par le Vatican, et publiés partout dans le monde : aux diocèses et aux ordres religieux de les relayer et promouvoir de la façon la plus directe et d'en faciliter la promotion par toute communication utile.

16. Ultime vœux : le calendrier unique à toute la chrétienté redoublera de vigilance en n'indiquant pas les dates des vacances scolaire de tel ou tel pays afin de conserver l'unité chrétienne pleine et entière sans souillure. Indiquer les vacances n'est pas l'affaire de l'Église, qui le niera ? Le rythme doit être celui du Saint-Esprit, et seulement de Lui. Tout le reste vient après.

17. << Pensez-vous que ce soit en vain que l'Écriture dise : c'est jusqu'à la jalousie que vont les désirs de l'Esprit qui habite en vous ? >> + JACQUES, IV, 5



+DIMITRI

Donné le 07-07-2016 à Nîmes, Royaume de FRANCE.